

Le Messager de Saint-Antoine

Publié sous le patronage de S. G. Mgr l'évêque de Chicoutimi

HOTEL-DIEU SAINT-VALLIER DE CHICOUTIMI

Vol. I Decembre 1895 No 7

" Si vous voulez des miracles, ayez recours à saint Antoine."

S. BONAVENTURE.

LE MIRACLE

A en croire certains *esprits forts*, toutes les merveilles opérées par N.-S. J.-C. et les saints ne seraient que des légendes ou des faits naturels. Pour soutenir leurs prétentions ils rejettent toute autorité historique, ou bien supposent l'existence de lois naturelles qu'ils déclarent ne point connaître et derrière lesquelles cependant ils se retranchent. Etrange rempart, assurément. Ne leur demandez ni la nature, ni le mode d'action de ces lois. Ils n'en savent rien. Ne cherchez pas non plus à leur démontrer leur erreur. Peine perdue ; ce sont aveugles volontaires qui systématiquement ferment les yeux à la lumière. Priez pour eux, demandez à Dieu qu'il dessille leurs yeux, et passez. Un jour peut-être, un de ces miracles qu'ils nient se fera en leur faveur et les sauvera.

Quant aux catholiques, ils admettent facilement la toute-puissance de Dieu et son contrôle absolu sur toutes les lois de la nature ; mais il y en a parmi eux qui ont une peur folle de passer pour esprits faibles. Ils conviennent de la possibilité du miracle ; mais ils se croient bien trop prudents pour admettre que tel fait particulier est surnaturel, et souvent ils ont recours à mille suppositions plus impossibles les unes que les autres plutôt que d'ouvrir les yeux à l'évidence. Ils pensent qu'il n'y a plus de miracles.

Et quel temps fut jamais plus fertile en miracles ?
 Quand Dieu par plus d'effets montra-t-il son pouvoir
 Auras-tu donc toujours des yeux pour ne point voir
 Peuple ingrat ! Quoi ! toujours les plus grandes m'erveilles
 Sans ébranler ton cœur frapperont tes oreilles ?

A Lourdes, à Lorette, à Rome, à Assise, à Naples, etc., plus près de nous à Sainte-Anne de Beau-pré, et dans tout l'univers par l'intercession de saint Antoine de Padoue, il s'opère des miracles. L'intervention divine est partout visible, manifeste, et l'on persiste à ne rien voir. A-t-on une idée bien exacte du miracle ? C'est ce dont on pourrait douter.

Puisqu'on en admet la possibilité il ne reste donc plus qu'une question de fait à débrouiller. Voyons.

Qu'est-ce donc qu'un miracle ?

C'est un fait sensible et divin qui déroge aux lois connues de la nature dans un cas particulier.

Nombre de ces faits sont faciles à constater. Si l'on ne connaît pas toutes les lois de la nature, il en est du moins que l'on connaît parfaitement, et quand elles sont manifestement suspendues sans cause naturelle, il faut bien aller chercher quelque part une cause du phénomène que l'on a sous les yeux. Autrement, il faudrait admettre des effets sans cause proportionnée ; ce qui renverserait l'ordre visible, et qui anéantirait encore mieux les faux raisonnements par lesquels on nie le miracle ; car tout homme qui veut raisonner doit admettre qu'il n'y a pas d'effet sans une cause proportionnée.

Quand par exemple un mort ressuscite, on se dit : c'est un miracle de premier ordre. Il n'y a point de force dans la nature qui puisse produire le retour de la vie dans un cadavre. Si un paralytique recouvre soudainement, à la prière d'un homme de Dieu, l'usage de ses membres, c'est un miracle de second ordre. Le miracle est encore plus grand, si un membre qui manquait se trouve subitement remplacé. Et il y a eu de ces faits ; c'est prouvé. Quelle

force de la nature pourrait-on invoquer pour les expliquer ? L'ordre de la nature, dit saint Thomas, exige il est vrai que l'être animé vive, voie et marche, mais il n'exige pas qu'après la mort il vive, qu'après avoir perdu la vue, il voie, qu'après avoir été privé de l'usage de ses jambes, il marche.

Même parfois un fait que les causes naturelles ont coutume de produire se trouve produit sans leur secours. Ainsi le ciel est serein ; il n'y a pas la moindre apparence de pluie. Un homme de Dieu se met en prière. Des nuages se forment aussitôt et la pluie tombe par torrents. Voilà un miracle de troisième ordre.

Ce sont là les trois degrés du miracle.

Mais, dit-on, en dehors des lois que l'on voit, il peut bien exister des forces que nous ne connaissons pas et qui agissent dans ces circonstances. Je les voudrais bien connaître ces forces. Cherchons. Si elles existent, elles sont ou inintelligentes ou intelligentes.

Montrez-moi comment il se fait que par un ciel serein, sur la demande d'un homme comme le prophète Elie par exemple, la tempête éclate *naturellement* ; prouvez-moi qu'un perclus se trouve *naturellement* un beau jour, sans l'avoir prévu, en possession de l'usage de ses membres ; montrez-moi, je ne dis pas toujours, mais souvent des morts qui ressuscitent tout seuls, et je dirai avec vous qu'il y a des lois de la nature qui produisent par elles-mêmes ce que nous, gens de foi, nous appelons des miracles. Dans ce cas, la nature aurait évidemment des lois fort singulières, puisqu'elles auraient la force de se donner par elles-mêmes des exceptions, et cela par pur caprice, c'est-à-dire qu'elles pourraient s'anéantir elles-mêmes sans cause ni raison. Il faudrait être bien naïf pour croire pareille chose, et je trouve bien plus simple et plus raisonnable d'admettre le miracle.

Reste la seconde alternative, à savoir que la cause des miracles est intelligente. Il n'y a pas à en douter. Qui donc est-elle ? D'abord il est clair que pour déroger aux lois générales de la nature, il faut le même pouvoir que pour les faire. Or, Dieu seul est l'auteur de la nature, et les ministres de ses volontés sont les anges et les saints. Si l'on admet cela, on admet le miracle, et la question est réglée. Si l'on veut chercher d'autres causes intelligentes que Dieu, les anges ou les saints, alors on arrive aux démons. Mais les démons n'ont d'autre action sur la nature sensible que celle qui découle de leur nature immatérielle. Ils peuvent agir sur les êtres visibles, les disposer de manière à produire des illusions, mais ils ne peuvent changer les lois de la nature. Ils font d'ailleurs leurs *prestiges* pour tromper les hommes et non pour les conduire à Dieu. Le but, la fin du fait merveilleux est toujours la pierre de touche qui fait distinguer le miracle du prestige diabolique.

Il faut donc admettre non seulement la possibilité du miracle, mais son existence. Admettons franchement aussi qu'on peut le constater.

Est-ce à dire que tous les faits merveilleux publiés dans notre MESSAGER sont des miracles ? Il ne nous appartient pas de le décider. Encore une fois, nous laissons à l'Église le soin de trancher cette question. Ce qui est de notre devoir et ce à quoi nous tenons, c'est de ne publier que des faits contrôlés et racontés par des gens dignes de foi. Nous n'inventons rien, et ne voulions rien reproduire qui ne fût donné sous un nom responsable.

Quant à saint Antoine, son titre universel de *Faiseur de miracles*, fondé sur l'expérience de ceux qui l'invoquent, suffit à sa gloire.

HISTOIRE DE SAINT ANTOINE DE PADOUE

[Continué de la page 64]

Enfin vint le jour de la profession religieuse. Le fils de Martin de Bouillon s'engagea par les vœux d'obéissance, de pauvreté et de chasteté. Exemple des Religieux à partir de ce jour, il se perfectionna sans cesse dans ces trois grandes obligations, bien loin de se laisser aller à la tiédeur que l'enfer travaille à amener dans l'âme à l'aide de l'habitude et du temps. Le jeune profès demeura encore une année dans le monastère de Saint-Vincent, désirant plus que jamais vivre uniquement pour son DIEU. Ceux qui l'aimaient n'espéraient plus l'arracher à sa vocation après ses engagements solennels, mais l'affection des siens et de ses amis le poursuivait dans le cloître ; on ne pouvait faire le sacrifice de son aimable intimité.

Ne voulant pas froisser ses proches en les repoussant, et se sentant appelé à une union entière avec son Seigneur et son DIEU, il résolut de chercher en s'éloignant un repos qu'il ne trouvait pas si près de sa ville natale. Plus il priait, plus il lui semblait entendre résonner dans son âme la parole divine : " Je te conduirai dans la solitude, et là, je parlerai à ton cœur."

Convaincu qu'il n'était point dans l'illusion, il alla trouver son Supérieur, lui ouvrit son âme avec toute franchise et sa simplicité habituelle, et lui demanda finalement de l'envoyer au monastère de Sainte-Croix de Coimbre, où, loin de sa famille et de ses amis il lui serait plus facile de s'abandonner aux inspirations du Saint-Esprit. Cette ouverture causa à Dom Pélage une grande douleur. Ferdinand était l'enfant de son espérance, le beau lis de son jardin spirituel ; pourtant il n'osa pas s'opposer à l'impulsion divine ; il connaissait Ferdinand, il le

savait incapable d'inconstance et de légèreté, il n'osa donc répondre par un refus à sa prière.

"Allez, mon enfant, lui dit-il, suivez l'inspiration divine et devenez un saint."

"Amen!" chantèrent les anges au plus haut des cieux, et l'humble Ferdinand murmura le même souhait dans son cœur.

(A suivre)

ACTIONS DE GRÂCES

Le Supérieur d'une communauté très nombreuse nous écrit :

"J'avais sous ma direction un pécheur endurci et obstiné. Frappé soudainement d'une maladie mortelle, il ne voulait pas encore se reconnaître même en présence de la mort. On pria beaucoup pour sa conversion. Avant que de faire une nouvelle tentative je me rendis à la chapelle, et là je priai avec ferveur le bon Dieu par l'intercession de saint Antoine, à qui je recommandai cette cause apparemment désespérée avec la promesse de prier *Le Messager* de publier le fait si nous obtenions cette conversion. Quelle ne fut pas ma joie et mon bonheur lorsqu'en sortant de la chapelle on vint m'avertir, contre toute prévision, que le cher malade voulait mettre ordre aux affaires de sa conscience ; ce qu'il fit en effet de la manière la plus touchante, et Dieu lui rendit non seulement son amitié, mais aussi la santé du corps." X.

Gloire à Dieu et honneur au bon saint Antoine

M. le Rédacteur,

Il y a quatre ans le plus jeune de mes enfants, âgé de vingt-et-un ans, après avoir fait une erreur de jeunesse dont il s'exagérât la gravité, quitta brusquement la maison paternelle et le pays, sans

faire part à personne de ses projets. Il n'avait, jusqu'à cette automne, donné aucun signe de vie. Elles furent bien nombreuses et bien ferventes aussi, il me semble, les prières que je fis moi-même ou que je demandai aux autres de faire pour le cher égaré ; mais ce fut en vain. Sur la fin de l'été dernier, à la suite d'une conversation que nous eûmes en famille sur la dévotion à saint Antoine, nous avons fait une neuvaine en son honneur, pour obtenir la grâce si vivement désirée. Huit jours à peine après la clôture de la neuvaine, je recevais de mon fils une lettre qu'il m'écrivait des profondeurs du Nord-Ouest canadien ; il me disait que jusqu'à ces jours derniers il était bien fermement résolu de ne jamais envoyer de ses nouvelles au pays, quand tout à coup il s'est senti poussé d'une manière presque irrésistible à nous écrire. La neuvaine à saint Antoine avait opéré ce changement. Il nous écrit depuis lors régulièrement et aussitôt son engagement terminé il se propose bien de revenir à la maison. Je pense payer une partie de la dette de reconnaissance que j'ai envers saint Antoine en vous priant de porter le récit de ce fait miraculeux à la connaissance de vos lecteurs pour leur édification. *Une mère de famille.*

TROIS-RIVIÈRES.—Monsieur X., de cette ville, vient de faire à l'hôpital Saint-Joseph un don de la valeur d'une cinquantaine de piastres. C'est un témoignage de sa reconnaissance envers saint Antoine. M. X. avait presque perdu l'espérance de pouvoir terminer favorablement certaines transactions commerciales.—Il promit de donner une bonne aumône pour le Pain des pauvres et de remercier publiquement saint Antoine. Ces affaires, que monsieur X. considérait comme désespérées, sont maintenant réglées à sa grande satisfaction. Il attribue tout son succès à la protection de saint Antoine.

—Un ouvrier de cette même ville avait à faire un paiement considérable. La date de

l'échéance allait bientôt arriver et il n'avait pas le premier sou de la somme qu'il devait payer.—Il s'était adressé à toutes les personnes de sa connaissance qui auraient pu lui venir en aide, mais, ne pouvant offrir aucune garantie de remboursement, il n'avait éprouvé que des refus.—Il s'adresse alors à saint Antoine. Il promet \$3.00 pour le Pain des pauvres, et l'insertion de cette faveur dans un journal, s'il peut se procurer la somme tant désirée pour le premier de novembre. Le jour même où il faisait cette promesse, sa prière était exaucée.—Une personne charitable venait lui offrir tout l'argent dont il avait besoin. *Communiqué.*

Monsieur le Directeur,

Je viens un peu tard vous apporter ma bien faible contribution à votre excellent "Messager" toujours de plus en plus intéressant.

La dévotion au grand Thaumaturge est très répandue dans ma paroisse. Le 13 juin dernier, jour de la fête de saint Antoine de Padoue, une pieuse dame de ma paroisse faisait don d'une très belle statue du Saint. Nous en fîmes la bénédiction soïennelle, au milieu d'un grand concours de peuple venu même des paroisses environnantes. Le R. P. Pacifique, capucin de Sainte-Anne de Ristigouche, fit le panégyrique du Saint, avec une éloquence imprégnée de l'esprit du séraphique Père saint François. Il fut à la hauteur de son sujet. La belle œuvre du Pain de Saint-Antoine fut établie. Depuis cette époque, les faveurs obtenues sont innombrables. Entre autres grâces signalées, un homme avait une créance qu'il croyait perdue. Il avait fait plusieurs longs voyages pour retirer la somme en question, et toujours en vain. Mais voilà qu'il pense à promettre 50 cents pour le Pain des pauvres, et aussitôt il reçoit le montant depuis si longtemps réclamé.

—Une vieille personne souffrait d'une maladie qui l'incommodait beaucoup. Elle promet 25 cen-

tins aux pauvres de saint Antoine, et la maladie disparaît instantanément.

— Voici un autre fait que je considère comme miraculeux, J'avais envoyé \$3.00 aux Etats-Unis, dans une lettre non recommandée, mais portant les initiales R. S. A. (Recommandée à saint Antoine), afin d'acheter quelques bouquets artificiels pour l'autel de saint Antoine. La lettre s'est perdue en chemin. Quelque temps après, je retrouvais mes \$3.00 sur le pied de la statue du Saint.

Merci au bon saint Antoine.

Je n'en finirais pas si j'entreprenais de relater toutes les grâces obtenues ici par l'invocation du bon Saint.

Je viens de recevoir une autre belle statue du Thaumaturge pour ma mission de Sainte-Marie de Sayabec. Elle est offerte par un commerçant de Québec, en reconnaissance de nombreuses faveurs obtenues. *E.-P. C., Ptre, Curé de Saint-Moïse de Matane.*

MONTREAL, 15 NOV. 1895.—Une jeune fille très indécise sur le choix de sa vocation, résolut de s'adresser à saint Antoine; elle fit quelques promesses, fit brûler une lampe devant une statue du Saint et commença une neuvaine. Cette neuvaine terminée, elle ne pouvait encore prendre une décision, alors elle écrivit à saint Antoine, et fit brûler un cierge; à peine était-il éteint que sa décision était prise. Sans tarder, elle a suivi la voie où le bon Dieu l'a appelée. Elle ne peut assez louer saint Antoine et assure qu'elle en est une miraculée. De plus elle déclare qu'elle ne demande rien à ce grand saint sans que tout s'arrange pour le mieux.

Gloire, amour à saint Antoine! *Une abonnée.*

LAC SAINT-JEAN.—Une dame de Roberval jeta fortuitement dans la flamme ardente d'un poêle un billet de banque enveloppé d'un papier. Immédiatement après, elle passe dans un appartement voisin où elle pensait retrouver son argent: le billet avait disparu. L'idée lui vint, comme un éclair, qu'elle

pouvait l'avoir jeté au feu avec le papier. Elle pousse un cri vers saint Antoine et d'un bond elle est rendue au poêle.

Le papier qu'elle y avait jeté n'était plus qu'une boule de feu. Elle le retire vivement, en écarte les cendres, croyant son argent perdu à tout jamais ; mais le feu, après avoir entièrement consumé les chiffons de papier, avait respecté le billet : celui-ci n'était grillé que sur les bords. La pensée que le billet avait déjà commencé à brûler et celle que la combustion s'était arrêtée au moment de l'invocation se touchaient. Cette conservation surnaturelle parut donc de la plus grande évidence à l'heureuse propriétaire. Depuis lors celle-ci, objet d'une aussi visible protection, parle du bon saint Antoine avec une reconnaissance convaincue et convaincante.

H. D.

FRASERVILLE, P. Q.—En octobre dernier, je me trouvais en face de difficultés pécuniaires qui me paraissaient insurmontables. Je m'adressai à saint Antoine et lui promis quelque chose pour ses pauvres. Il n'y avait pas une heure que j'avais fait ma promesse que l'affaire qui me donnait tant d'inquiétude se réglait comme par enchantement.

Tout dernièrement encore me trouvant dans un pressant besoin d'argent, j'ai de nouveau recours à saint Antoine, et, moins de deux jours après l'avoir invoqué en lui promettant une aumône, une personne demeurant à plus de 40 milles de chez moi, que je connais à peine, et qui n'avait aucune raison de me croire aux prises avec des embarras d'argent, me faisait offrir, à des conditions exceptionnellement avantageuses, la somme dont j'avais besoin.

Pour moi, il n'y a pas le moindre doute que, dans les deux circonstances que je viens de rapporter, tout s'est fait par l'intervention de saint Antoine. Honneur et gloire au grand SEMEUR DE MIRACLES ! *J.*

POINTE DU LAC, 11 NOV. 1895.—J'étais atteinte depuis quatre ans d'une maladie très grave. Les médecins n'avaient pas réussi à me guérir, et les attaques semblaient devenir de plus en plus fréquentes. Il ne se passait guère une semaine sans qu'elles revinssent au moins une fois, et mes souffrances étaient telles que je croyais le moment de la mort arrivé. La médecine s'étant donc montrée impuissante, je fis la promesse à saint Antoine de Padoue de donner du pain à ses pauvres chéris, s'il me guérissait. Il y a de cela quatre mois, et j'ai joui, depuis lors, d'une excellente santé. Merci donc à saint Antoine de Padoue ! *Dame A. B.*

SAINTE-CASIMIR DE PORTNEUF, 25 NOV. 1895.—Après plusieurs jours, je ne recevais aucune nouvelle d'une somme d'argent assez considérable que j'avais expédiée par la malle, sans prendre les précautions ordinaires en pareil cas. La croyant perdue, je me recommandai à saint Antoine, en lui promettant une bien légère aumône pour le Pain des pauvres et la publication de cette faveur s'il me l'obtenait. Le soir du jour où j'avais fait cette promesse, j'étais informé que la somme était rendue à destination.

Merci donc à ce bon Saint ; on ne le prie pas en vain. *Un abonné.*

O

CHRONIQUE DE LA DÉVOTION A SAINT ANTOINE

CHATEAUFFAY.—La dévotion à saint Antoine se répand rapidement.

SAINTE-PHILOMÈNE.—Le Rév. M. Dupras, Curé, est à établir l'*Œuvre du pain* dans cette paroisse.

ROBERVAL.—Un des principaux citoyens vient de donner, par reconnaissance, une magnifique statue de saint Antoine pour être installée dans l'église paroissiale.

SAINTE-DOMINIQUE.—La bénédiction solennelle d'une belle statue du Thaumaturge aura lieu dans les premiers jours de janvier.

SAINTE-CYRILLE DE NORMANDIN.—Une superbe statue du Saint a été offerte par plusieurs paroissiens. Bénédiction solennelle faite le 17 novembre. Beau sermon par M. le vicaire de Saint-Félicien.

TROIS-RIVIÈRES.—La dévotion au Thaumaturge est des plus florissantes. L'*Œuvre de Saint-Antoine*, établie à l'Hôpital de cette ville en mars dernier, y fournit largement le pain pour les pauvres, les vieillards et les orphelins.

FAVEURS OBTENUES

Nous regrettons vivement de publier sans leurs intéressants détails les faveurs suivantes, toutes obtenues par l'intercession de saint Antoine; mais l'espace nous manque complètement, pour les publier en entier.

SAINTE-PACÔME—Document important retrouvé. *E. D. CHICOUTIMI*—Deux objets précieux gagnés à une loterie, après promesse de pain aux pauvres à condition de gagner précisément ces deux objets-là, entre plusieurs autres mis au tirage. *J. T. BARRÉ SAINT-PAUL*—Guérison d'une maladie grave, et autre faveur signalée. *Une abonnée.* **SAINTE-CLAIRE**—Guérison d'un saignement de nez qui depuis trois ans revenait deux ou trois fois par jour; préservation d'un incendie. *R. A. C. SAINT-ALEXIS DE MONTCALM*—Faveur signalée. *J. O. SAINT-JOSEPH DE LÉVIS*—Deux faveurs temporelles importantes. *P. B. BONAVENTURE*—Un cheval disparu retrouvé immédiatement après prière à saint Antoine. *F. P. BEAUPRÉ VILLAGE*—Plusieurs objets précieux retrouvés, et plusieurs faveurs obtenues. *Une abonnée.* **PÉRCE**—Saint Antoine m'a délivrés d'un grand danger, et m'a accordé plusieurs autres faveurs. *Une abonnée.* **BECAN-COURT**—Grande faveur obtenue. *L. T. T. SANDY BAY*—Argent retrouvé après neuvaine à saint Antoine. Souffrances atroces calmées soudainement après promesse. *S. G. SAINT-RAYMOND*—Santé recouvrée dans un cas de maladie humainement désespéré. *C. B. M. RIMOUSKI*—Plusieurs faveurs obtenues. *Dame F. J. C. SAINT-DENIS DE KAMOURASKA*—Forces physiques obtenues, après neuvaine, pour un enfant de trois ans qui ne pouvait encore marcher. *M. D.* Document précieux retrouvé miraculeusement. *M. G., Père, Curé.* **GROSSE-ISLE**—Emploi obtenu évidemment par saint Antoine. Une personne disparue depuis 15 ans, retrouvée et avantageusement placée grâce au même Saint. *C. L. SAINT-BONIFACE, MAN.*—Un bracelet retrouvé dans des circonstances vraiment miraculeuses après promesse de propager la dévotion au grand Thaumaturge. Plusieurs autres faveurs. *Mme D'É. SAINT-ÉLÉPHORE DE SOULANGES*—Succès dans une affaire difficile. *Dame A. E. HOSPICE DES SŒURS DE LA CHARITÉ, RIMOUSKI*—Guérison d'une maladie grave et plusieurs autres faveurs obtenues. Gloire et reconnaissance à saint Antoine! *Une abonnée.* **COUVENT DE SAINT-THOMAS DE JOLIETTE**—Protection visible contre un incendie. *S. S.*—D'UN FAU PARTOUT: Faveurs temporelles, 53. Faveurs spirituelles, 36. Guérisons, 17. Règlements d'affaires, 5. Argent retrouvé, 5. Procès gagnés, 1. Objets retrouvés, 4. Dettes recouvrées, 3. Situation obtenue, 2.

RECOMMANDATIONS A SAINT ANTOINE

Faveurs temporelles 42.—Faveurs spirituelles 20.—Correction d'une personne livrée à la noison 9.—à la morphine 1.—Santé 4.—Situation 11.—Conversion d'un pécheur endurci 3.—d'une personne chère 16.—Succès dans un examen 8.—Recouvrement d'héritage 1. de dettes 5.—Vocation 6.—Argent perdu 2.—Guérison 20.—Entreprises 9.—Mariages 3.—Pensionnats 3.—Familles 8.—Retour d'un absent 6.—Persévérance 11.—Enfants 41.—Ecoles 5.—Accord dans le ménage 2.—Étudiants 16.—Un religieux demande le progrès dans la perfection.—Deux curés recommandent toutes leurs œuvres paroissiales.—Que tous les pieux serviteurs de saint Antoine redoublent de ferveur dans leurs prières pour l'heureuse issue de la question scolaire.

On est prié de réciter le *Répons miraculeux* à ces intentions.

N. B.—Bien que l'inscription seule suffise pour faire partie de l'Association universelle, à la demande de plusieurs membres, nous avons fait imprimer des billets d'agrégation. Nous en expédierons gratis à tous les associés qui nous donneront le nom d'un abonné à l'édition française du "Messager" ou à l'édition anglaise, laquelle paraîtra en janvier prochain.